

Appel à projets « Plan de relance pour l'industrie » – (volet territorial)

Contexte et objectifs

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat met ainsi en place un fonds d'environ 250M€ de subventions en faveur des projets industriels les plus structurants pour les territoires. La sélection se fera selon un processus simplifié, dans une logique de proximité, lors de revues régionales d'accélération Etat/Région. Ce volet du plan de relance vise à soutenir des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire : il peut s'agir par exemple de création de sites industriels, d'extension, de modernisation d'outils productifs, de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plateformes de services aux industriels ...

Nature des projets

Thématiques	Tous secteurs industriels
Individuel/Collaboratif	Individuel ou collectif
Type de chef de file	Entreprises, associations et collectifs d'entreprises ou un établissement de formation

Modalités de financement

Budget des projets	Minimum 200 000€
Financier	Bpifrance
Subvention/AR	Subventions pouvant aller jusque 800 000 €
Dépenses éligibles	Tout investissement dans des actifs corporels et incorporels se rapportant à du développement industriel. Par exemple : financement d'infrastructures, de foncier, d'immobilier, d'immobilisations incorporelles (logiciels, brevets, licences...), achat d'équipements et de machines, dépenses d'industrialisation, dépenses d'amélioration énergétique et environnementale des outils de production et dépenses de prestation de conseil associées.
Durée	2 ans

Calendrier

Date d'ouverture	01/09/20
Date de clôture	01/06/21, dépôt au fil de l'eau, jusque épuisement des fonds (250 M€)
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Pré-sélection des projets matures par les préfetures et les conseils régionaux - Instruction des dossiers de demande de financement par Bpifrance - Décision des aides lors des revues d'accélération régionales des projets co-pilotées par les préfetures et les conseils régionaux
Date des résultats	Au fil de l'eau

Pour candidater

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/soutien-invest-indus-territoires-bretagne>

Plus d'informations

<http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>